



La Caf du Rhône

Présentation générale

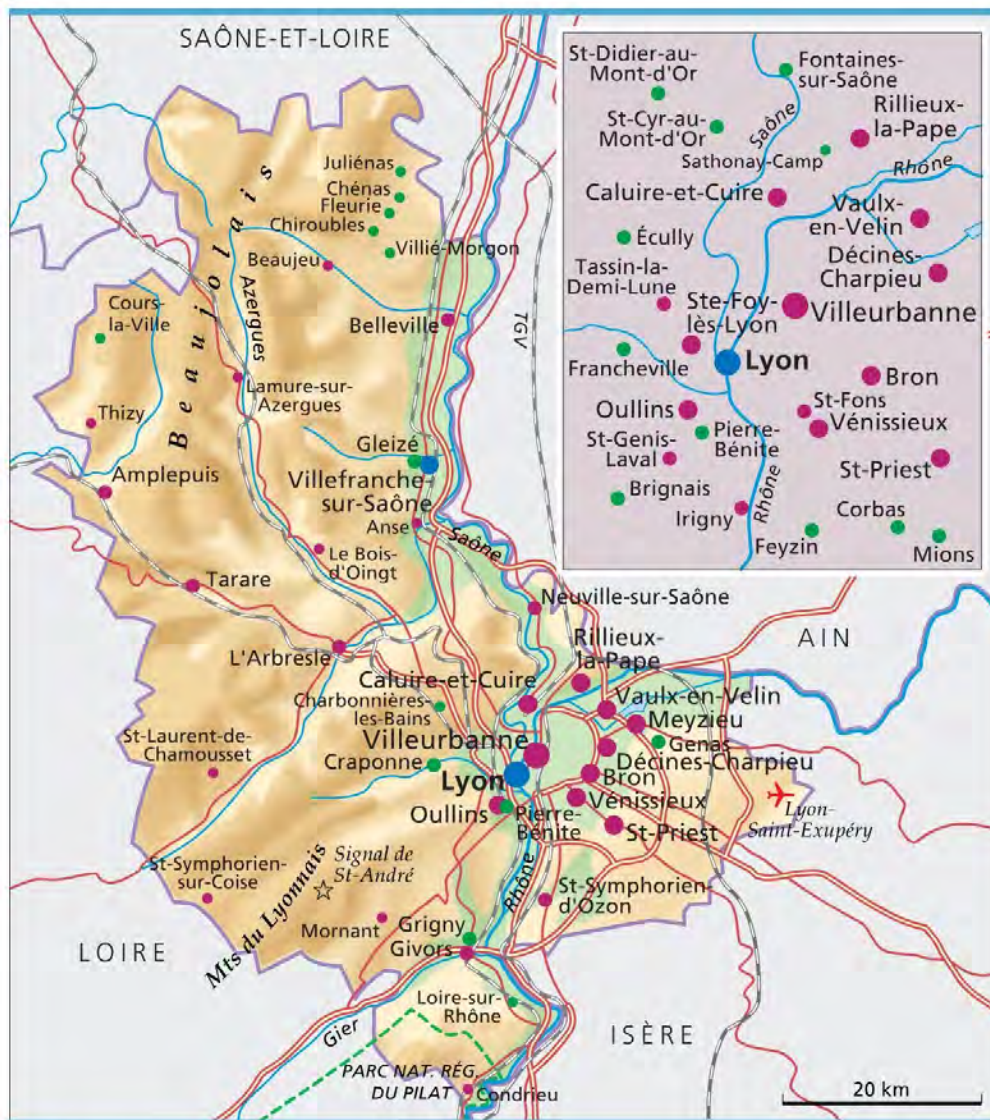


Journée IHEDATE

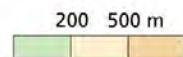
Jeudi 11 octobre 2018

Un territoire dont les spécificités se traduisent dans la typologie des allocataires

Le territoire rhodanien (circonscription Caf)



Rhône



- | | | |
|--------------------------|---------------------------|---------------|
| ○ plus de 100 000 h. | ● ch.-l. d'arrondissement | — autoroute |
| ○ de 20 000 à 100 000 h. | ● ch.-l. de canton | — route |
| ○ de 5 000 à 20 000 h. | ● commune | — voie ferrée |
| ○ moins de 5 000 h. | | |

Le territoire rhodanien (*circonscription Caf*)

1,8 million d'habitants dans la circonscription de la Caf
soit près de **22% de la région Auvergne-Rhône-Alpes**

3 habitants sur 10 vivent à Lyon

97,5 % de la population habite dans une **grande aire urbaine**

Une population très jeune :

1/3 de la population a moins de 25 ans
plus de **130 000 étudiants**

Une forte mobilité résidentielle : 12,3% des habitants sont
installés depuis moins de 5 ans

Un taux de chômage de 8,4 %

supérieur à la moyenne régionale 8.1%
mais inférieur à la moyenne France métropolitaine (9.2%)

Source INSEE, octobre 2017



Les allocataires

400 694 allocataires *(4ème rang national après le Nord, Paris, les Bouches du Rhône)*



Une croissance plus forte que la moyenne nationale : + 9.4 % depuis 2013 (moy. nationale à 5,1%)

985 000 personnes couvertes, soit **54,6%** de la population du territoire.

- **56,3%** des habitants de la Métropole de Lyon
- **49,5%** des habitants du département du Rhône.

424 000 enfants perçoivent au moins une prestation de la Caf du Rhône

45 000 bénéficiaires du RSA

76 000 allocataires de la PPA *(en 2017)*

Les allocataires

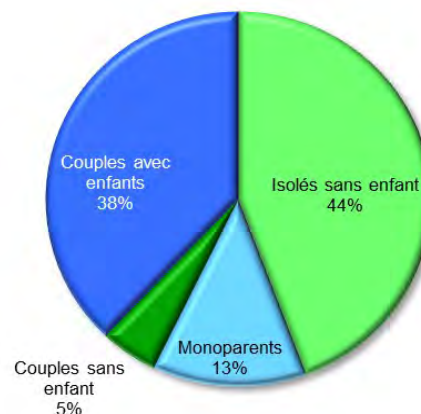
Répartition par familles de prestations :

- 55 % bénéficient d'aides au logement (dont les étudiants)
- 41 % bénéficient d'allocations familiales
- 20 % bénéficient de l'un des minima sociaux (RSA ou allocation adultes handicapés)
- 18 % bénéficient d'aides pour faire garder leurs enfants



Evolution des bénéficiaires par familles de prestations en 2016	Nombre de bénéficiaires	Evolution 2016/2015
FAMILLE		
ENTRETIEN DES ENFANTS	163 670	+ 1,4%
JEUNE ENFANT	73 495	- 0,1%
LOGEMENT	217 208	+ 0,2%
PRECARITE	44 509	- 27,3%
HANDICAP - INVALIDITE	33 612	+ 3,0%
PRIME D'ACTIVITÉ	70 911	nd

Composition des foyers allocataires :



Les allocataires : zoom sur les bénéficiaires du RSA et de la PPA



La proportion moyenne mensuelle des bénéficiaires sur 2016 :

- « Anciens RSA activité » : 40%
- « Déjà allocataires » : 39%
- « Nouvelles immatriculations » : 21%

	Bénéficiaires de RSA socle seulement	Bénéficiaires de RSA activité	Bénéficiaires de PPA
Caf du Rhône 2016	44 509		70 911
Caf du Rhône 2015	45 872	23 415	

Trois chiffres clés pour l'année 2017

2,2 Mds€

versés au titre des
prestations légales
Soit +1,2% (N-1)



231 M€

versés au titre de
l'action sociale
Soit +11,8% (N-1)

985 cdi

au 31.12.17

Un fichier dynamique ...

+4,9%

d'allocataires, sur la durée
du CPOG



71 000

bénéficiaires de la
prime pour l'activité,
en 2016

+8,6%

de bénéficiaires du RSA
socle, sur la durée du
CPOG, soit

45 000

allocataires

L'offre d'accueil



78

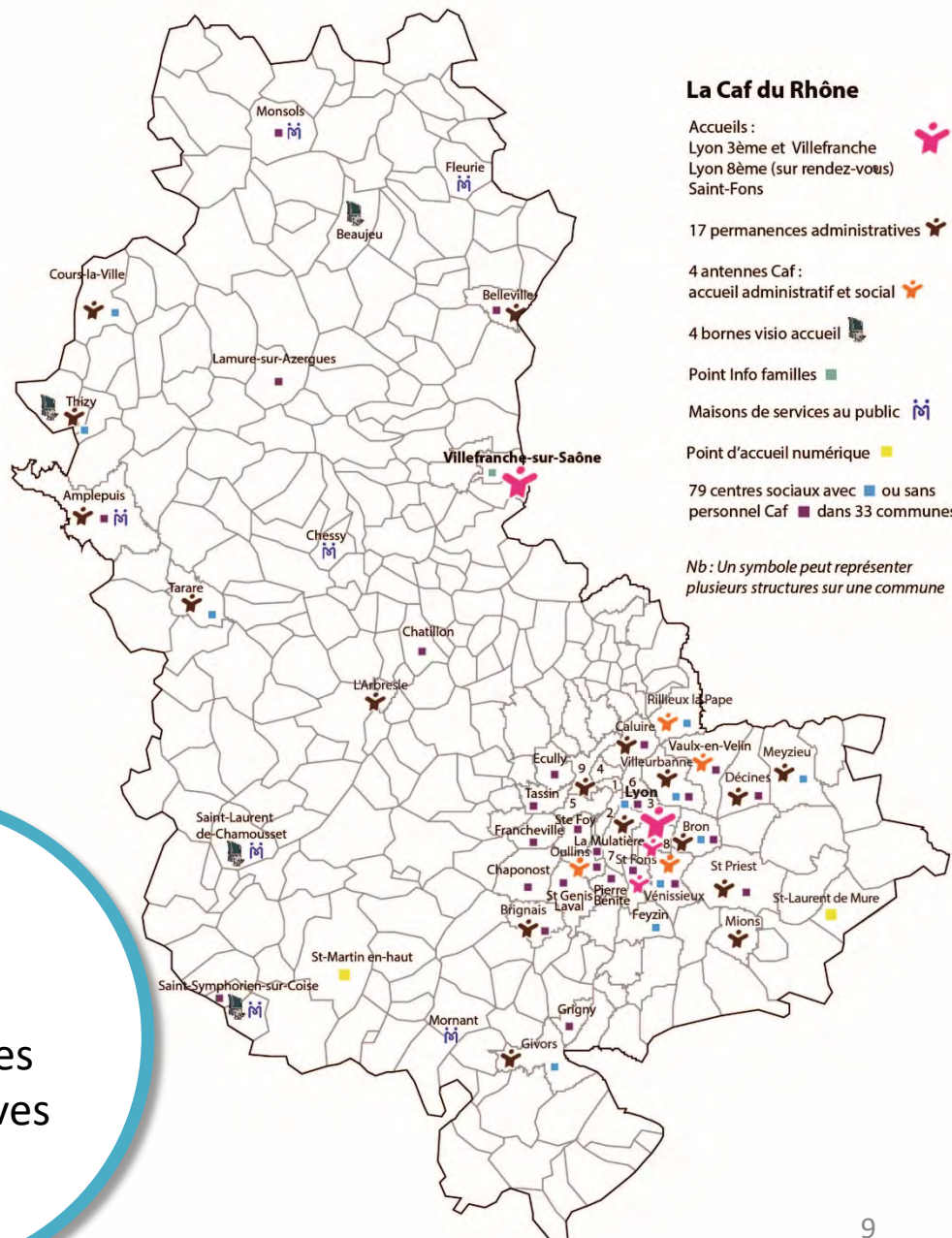
Centres sociaux répartis
sur 33 communes

10

MSAP proposent
une offre d'information
Sur la Caf

17

Permanences
administratives





La Caf du Rhône

Dépenses de prestations et d'action sociale



Trois données significatives : montants versés

2,171 Mds€

versés au titre des
prestations légales
en 2016



207 M d'€

versés au titre de
l'action sociale
en 2016

+4,5% d'évolution
pour les prestations et

+ 4 % pour l'action
sociale

entre 2015 et 2016

Les montants financiers des prestations



NATURE DES PRESTATIONS	Répartition des dépenses		
	Nombre d'allocataires	Montant en millions d'€	En % du total
Logement	217 208	576 M€	26,5%
Entretien des enfants (AF-CF-ARS)	163 670	482,8 M€	22,2%
Jeune enfant (PAJE - APJE - APE - AJPP)	73 495	429,9 M€	19,8%
Monoparentalité (ASF)	20 352	42,9M€	2,0%
Précarité (RSA)	44 509	250 M€	11,5%
Handicap - Invalidité (AEEH - AAH)	33 612	249,3 M€	11,5%
Prime d'activité	70 911	125 M€	5,8%
Autres (tutelles, remises- allocations différentielles_cdi)		4,2M€	0,5%
TOTAL		2171	100,0%

Les montants financiers en action sociale



Secteur d'intervention	Aides aux familles	Aides aux partenaires	Services CAF	Total des dépenses	
				Montant en euros	Structure en %
Accueil des jeunes enfants de 0 à 6 ans	-	134 196 382	124 028	134 320 411	64,9%
Temps libre	3 231 451	31 320 799		34 552 250	16,7%
Accompagnement social des familles et de leurs enfants	3 472 053	1 363 786	4 958 823	9 794 662	4,7%
Logement et habitat	2 399 217	191 300		2 590 517	1,3%
Animation et vie sociale	162 000	14 184 438	9 375 281	23 721 719	11,5%
Autres (accompagnement à la fonction parentale...)		1 830 599	16 977	1 847 576	0,9%
Total des dépenses	9 914 180	174 630 542	14 356 283	198 901 004	100,0%
Structure en %	4,5%	88,5%	7%	100,0%	

La Métropole de Lyon, un nouveau modèle de collectivité territoriale

- I. La Métropole de Lyon : une transformation institutionnelle d'une ampleur inédite**
- II. La Métropole de Lyon, chef de file des politiques sociales : des relations partenariales multiples**

I. La Métropole de Lyon : une transformation institutionnelle d'une ampleur inédite

- 1- Une réponse aux enjeux de métropolisation**
- 2- Une expérimentation unique**
- 3- Une révision des politiques publiques**

1 - La Métropole de Lyon : un projet institutionnel pour répondre aux enjeux de métropolisation

- La dynamique économique mondiale est urbaine :
▶ **300 villes** produisent 50% du PIB mondial.
- Et en France ?
▶ **Loi MAPTAM affirme la place des métropoles dans l'organisation du territoire**

La Métropole de de Lyon s'inscrit ainsi dans une nécessaire **gouvernance territoriale renouvelée**, qui offre rapidité et cohérence.

À l'instar de Paris, qui réunit Commune, EPCI et Département, **le mode de gouvernance du territoire créé les conditions de rester concurrentiel** sur la scène des métropoles internationales.

La Métropole de Lyon constitue aujourd'hui une collectivité qui rassemble un ensemble très large de compétences, **formant des blocs de compétences pleins et entiers.**

1- La loi MAPTAM : l'affirmation de la place des métropoles dans l'organisation de notre territoire

LES 22 MÉTROPOLES FRANÇAISES



● métropole existante

● nouvelle métropole en 2018

Les 14 Métropoles créées par la loi MAPTAM, rejointes par Nancy en 2016 :

La Métropole de Lyon :
collectivité territoriale à statut particulier

La Métropole du Grand Paris et métropole de d'Aix-Marseille-Provence à statut particulier

Les 12 Métropoles : EPCI

Critères : + de 400 000 hab., dans une aire urbaine de + de 650 000 hab. ou chefs-lieux de Région ou zone d'emplois de + de 400 000 habitants

Les 7 nouvelles Métropoles en 2018

2 - La Métropole de Lyon : une expérimentation unique en France

Parmi les métropoles créées par la loi MAPTAM, celle de Lyon se distingue :

- ▶ **Par sa nature juridique (une collectivité à part entière)**
 - ▶ **Par la rapidité de sa création, parmi les premières, moins d'un an après le vote de la loi, au 1^{er} janvier 2015**
 - ▶ **Par son niveau d'intégration : elle est la seule des métropoles à intégrer dès sa création l'ensemble des compétences du Conseil général**
- **Une innovation institutionnelle majeure qui a une forte valeur d'expérimentation et susceptible de constituer une source d'inspiration pour les autres grandes agglomérations**



2 - Une collectivité rassemblant des compétences très larges



1 302 232 hab.
(74,9 % pop. Rhône)
4700 agents

1 738 949 hab.
(4ème département
français)
5480 agents

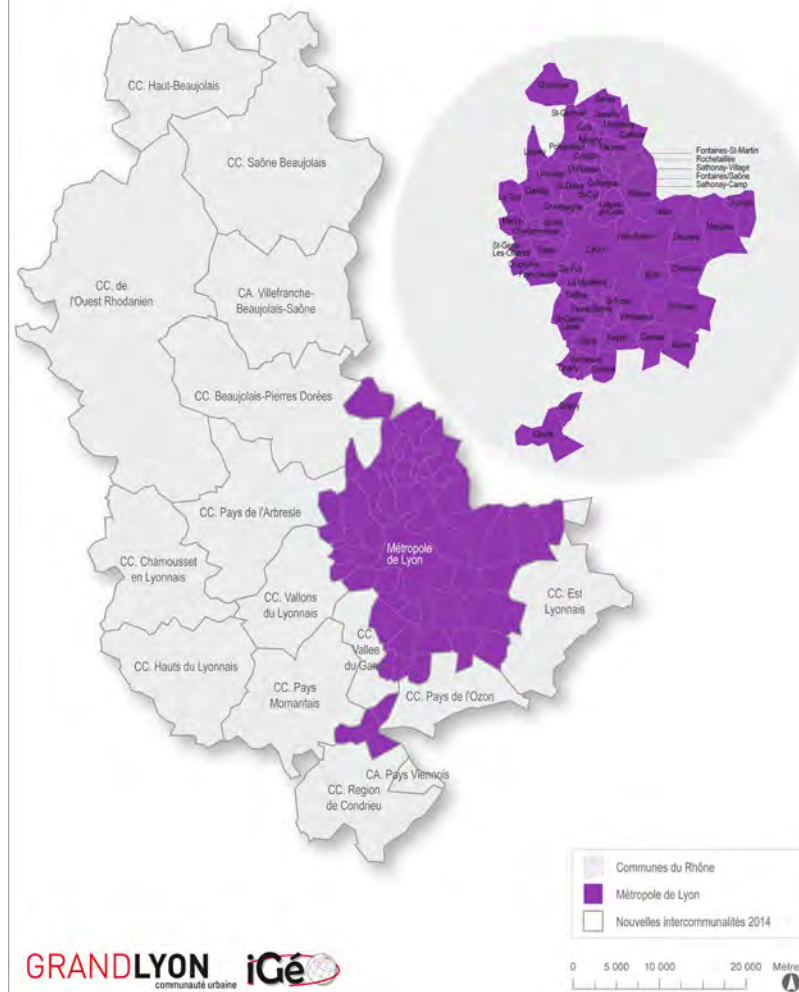
**Nouveau Département
du Rhône**

436 717 hab.

**La Métropole de
Lyon**

1 302 232 hab.
8 700 agents
3,5 Mds € de budget

LA MÉTROPOLE DE LYON





2 - Des compétences très larges pour réussir l'articulation entre « l'urbain et l'humain »

Ce qui concerne le **quotidien**

À l'échelle de l'habitant

- Habitat, logement
- Transport, mobilité
- Insertion
- Personnes handicapées
- Personnes âgées
- Famille
- Éducation, collèges
- Enfance
- Culture et sport
- Gares situées sur le territoire métropolitain
- Prévention de la délinquance et accès au droit
- Infrastructures pour véhicules électriques
- Services d'hygiène et de santé
- [...]

Ce qui concerne le **territoire**

À l'échelle de la Métropole

- Aménagement urbain
- Développement durable énergie
- Planification territoriale
- Agriculture
- Aménagement du territoire
- Agriculture
- Logement et développement urbain
- Milieux aquatiques et prévention des inondations
- [...]

Ce qui concerne notre **environnement**

À l'échelle nationale du cadre de vie

- Voirie
- Propreté
- Eau et assainissement
- Réseaux de chaud et de froid urbain
- Distribution électrique et gaz
- Réseaux Très Haut Débit
- [...]

Et qui participe au développement de notre **agglomération**

À l'échelle nationale et internationale

- Développement économique
- Relations internationales
- Tourisme
- Équipements culturels métropolitains
- [...]

Compétence initialement exercée par :



Grand Lyon



Département du Rhône



Autres compétences issues des communes



3 - La Métropole : une opportunité unique de revisiter nos politiques publiques

- La Métropole de Lyon offre l'opportunité de procéder à l'« hybridation » des politiques publiques
 - Quelques exemples d'hybridation des politiques publiques :
 - Développement économique/ emploi/ insertion
 - Habitat/ logement

- La Métropole de Lyon favorise les mutualisations par le regroupement de l'exercice des compétences relevant de niveaux différents de collectivité
 - Quelques exemples de mutualisation :
 - Voirie
 - Bâtiments
 - Ressources

II. La Métropole de Lyon, chef de file des politiques sociales : des relations partenariales multiples

- 1- Les politiques sociales de la Métropole**
- 2- Focus sur les politiques métropolitaines liées à la famille**



1 – Les politiques sociales de la Métropole

- Depuis 1^{er} janvier 2015, Métropole de Lyon assure **les compétences sociales de l'ancien département du Rhône sur le périmètre de la Métropole**
- Chef de file, gérant la majorité des dispositifs médico-sociaux
- 3 grandes familles de politiques publiques :
 - Politique Enfance et Famille
 - Politique Personnes Agées et Personnes Handicapées
 - Habitat et logement
- Les orientations stratégiques à 5 ans de ces politiques sont fixées dans le **Projet Métropolitain des Solidarités** adopté en Novembre 2017
- D'un point de vue opérationnel, ces politiques prennent appui sur les **Maisons de la Métropole**



2 – Focus sur les politiques familiales : la PMI

- La Protection Maternelle Infantile (PMI) regroupe 3 grandes missions :
 - 1) **Actions de santé préventive dans les MDM et dans les lieux de vie** des femmes enceintes et des jeunes enfants
 - 2) **Modes de garde** : agrément des assistants maternels et des lieux d'accueil des jeunes enfants
 - 3) **Actions de promotion de la santé** (épidémiologie)
- La Métropole est amenée à **travailler en partenariat avec la CAF** sur la question de l'accueil du jeune enfant: mise en synergie des politiques publiques
- Avec la création de la Métropole de Lyon, mise en place d'un **Schéma de services aux familles** qui regroupe le soutien à la parentalité et l'accueil du jeune enfant
 - Co-pilotage CAF et Métropole du volet petite enfance pour une cohérence globale de la politique
 - **Penser la politique à partir de l'usager** en réunissant les questions de parentalité et modes de garde
 - Projet d'Observatoire du jeune enfant intégré à l'observatoire métropolitain des solidarités

La répartition des compétences entre collectivités

Les compétences en lien avec l'action de la Caf



La vie quotidienne des habitants

- ● Habitat, logement
- ● Transport, mobilité
- Insertion
- Personnes handicapées
- Personnes âgées
- Famille
- Education, collèges
- Enfance
- Culture et sport
- ✧ Gares situées sur le territoire de la Métropole
- ✧ Prévention de la délinquance et accès au droit
- ✧ Infrastructures pour les véhicules électriques
- ✧ Services d'hygiène et de santé

Le territoire

- Aménagement urbain
- Développement durable énergie
- Planification territoriale
- ● Agriculture
- Aménagement du territoire
- Logement et développement urbain
- ✧ Milieux aquatiques et prévention des inondations

Légende

Compétence initialement exercée par :

- le Grand Lyon
- le Département du Rhône
- ✧ Autres compétences issues des communes



Illustration des impacts au titre
du schéma métropolitain et
départemental des services aux familles,
et du schéma métropolitain et
départemental d'animation de la vie sociale.

Schéma des services aux familles
Département du Rhône et Métropole de Lyon

2016/19

Accompagner
les
familles



Aménager
le territoire

Réduire
les inégalités



Le schéma des services aux familles

- Une méthodologie d'élaboration partenariale



1^{er} trimestre
2016

- Proposition de méthodologie au Préfet, à la Métropole et au CD.
- Présentation de la méthodologie et recueil des attentes des partenaires: élus désignés par l'AMF, MSA, Fepem, associations...

2^{eme}
trimestre 2016

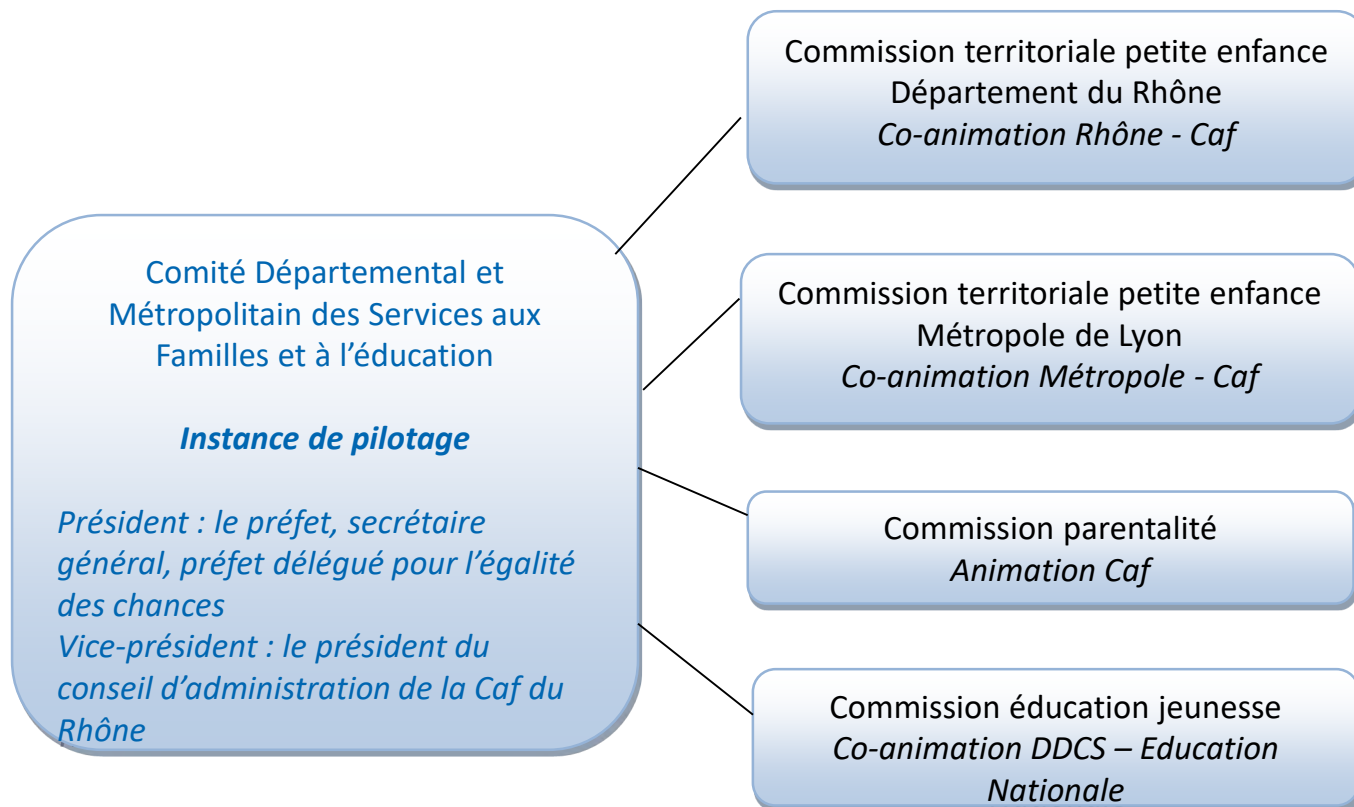
- Réunion de 4 commissions territoriales et de 4 groupes techniques pour finaliser le diagnostic et décider des orientations petite enfance.
- Validation du schéma en juillet 2016: il est intégré en l'état aux projets des solidarités de la Métro et du CD.

2016-2019

- Plan de promotion du schéma: supports de communication, séances de présentation du schéma sur les territoires organisées par l'AMF, journées thématiques...
- Réunions régulières des commissions et groupes de travail élargis.

Le schéma des services aux familles

- Une nouvelle gouvernance adaptée au partenariat local

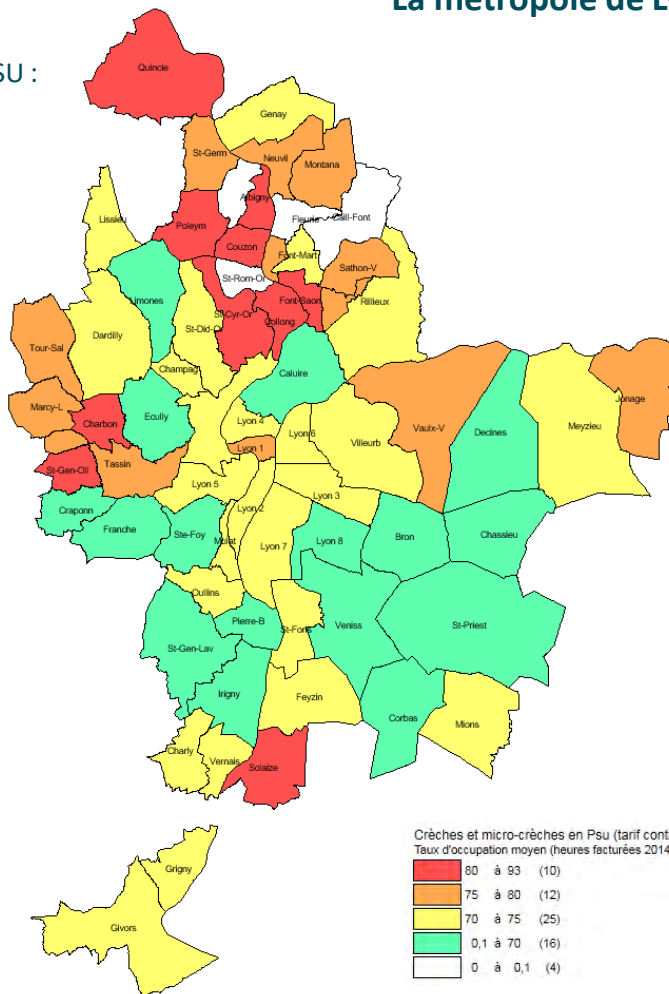


Le schéma des services aux familles

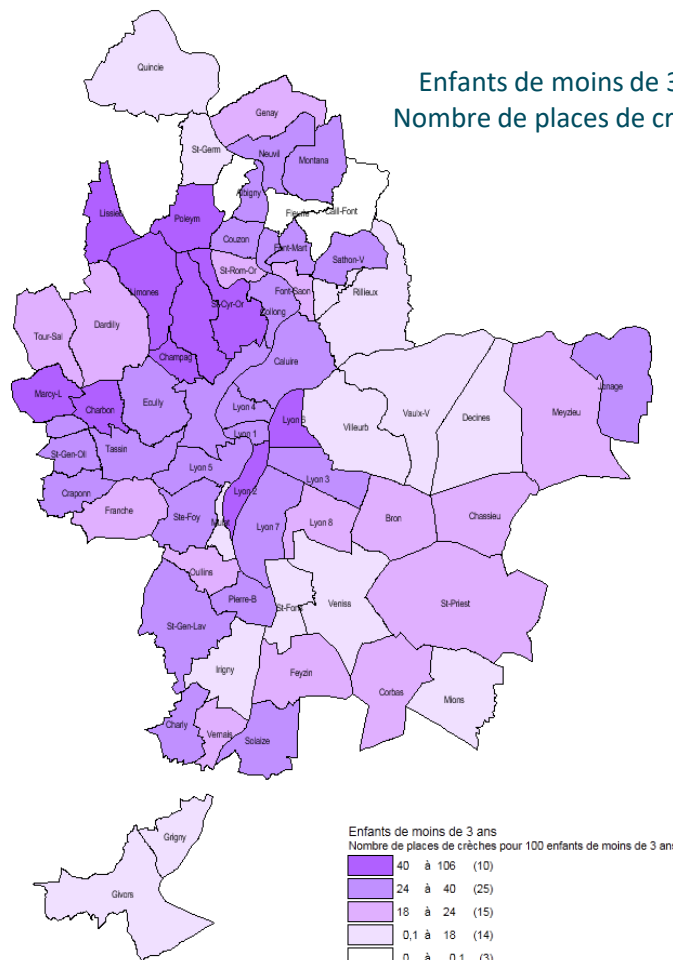
- Un diagnostic ancré sur l'expertise de la Caf...

La métropole de Lyon

Crèches et micro-crèches en PSU :
taux d'occupation moyen

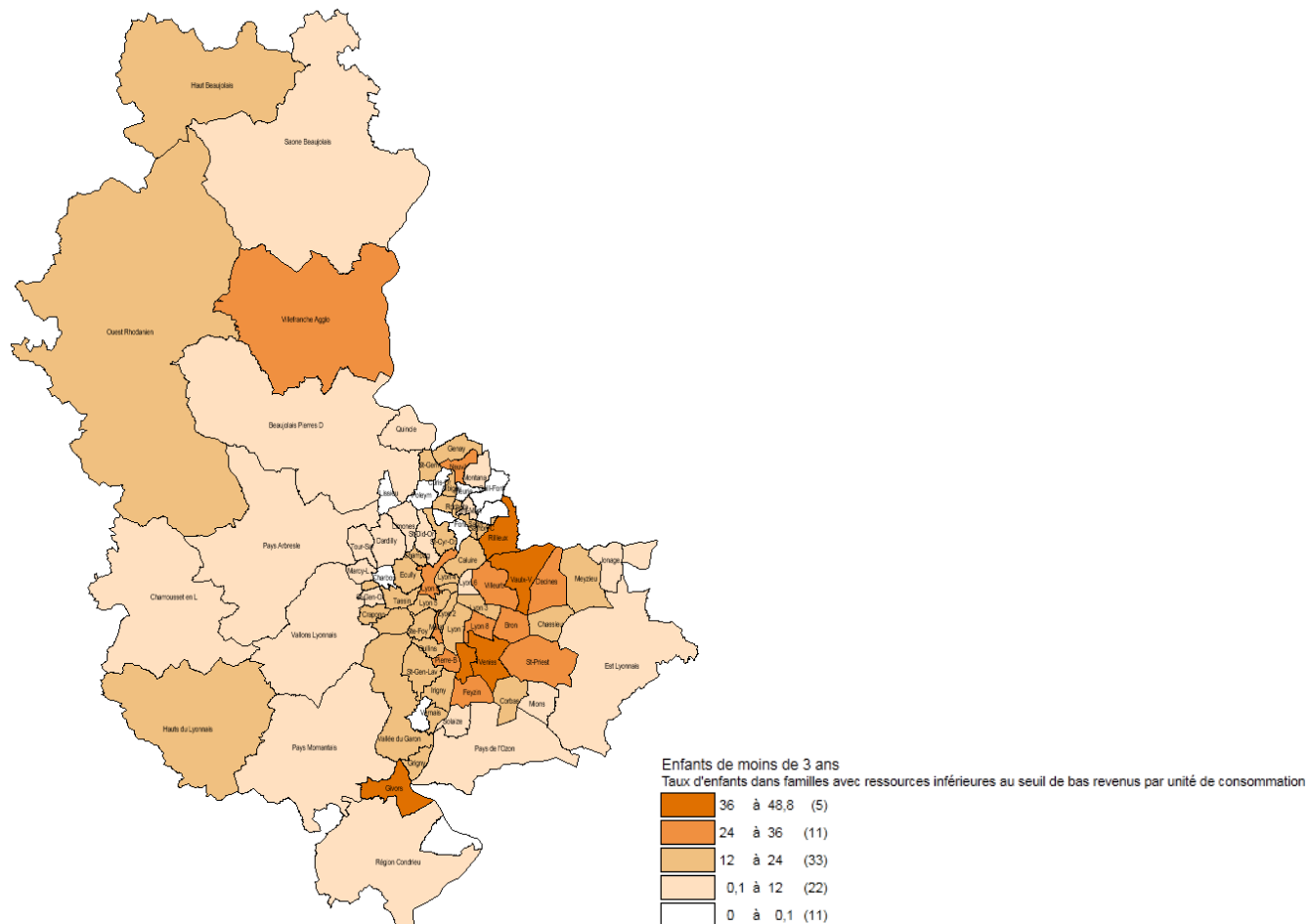


Enfants de moins de 3 ans :
Nombre de places de crèches



Le schéma des services aux familles

- ... qui fait apparaître une forte hétérogénéité territoriale (1)



Le schéma des services aux familles

- ... qui fait apparaître une forte hétérogénéité territoriale (2)

Métropole de Lyon	Département du Rhône
Territoire riche mais également marqué par une forte précarité, concentrée dans de nombreux QPV	Territoire riche avec faible prégnance de la précarité, malgré certaines poches de pauvreté.
Sous-représentation des doubles actifs	Sur-représentation des doubles actifs
Taux de familles monoparentales proche de la moyenne nationale	Taux de familles monoparentales très en-dessous de la moyenne nationale
Augmentation démographique des 0-6 ans	Augmentation démographique des 3-6 ans...mais certains territoires perdent des habitants
Facilité d'utilisation des transports en commun	Offre de transport limitée et longueur des temps de trajet (impact sur les modes de garde)
Politique petite enfance portée au niveau communal	Politique petite enfance de plus en plus portée au niveau intercommunal, avec des prises de compétence difficiles quand l'offre est hétérogène
Accueil collectif très développé	Accueil collectif peu développé
Accueil individuel peu développé	Accueil individuel très développé
Inactivité massive des assistants maternels dans les communes « pauvres » et dans quelques communes « riches » du fait d'une offre d'accueil collectif très dense	Activité « correcte » des assistants maternels sauf à Villefranche où l'inactivité des assistants maternels est massive
Taux d'occupation faibles dans bon nombre des EAJE accueillant beaucoup de publics précaires	Taux d'occupation des EAJE proches de la moyenne nationale
Inactivité forte d'un des deux conjoints : - subie dans les communes « pauvres » - choisie dans les communes « riches »	Inactivité subie d'un des deux conjoints forte dans les territoires ruraux, faute de modes de garde adaptés



Le schéma des services aux familles

- Des objectifs qui s'inscrivent dans les orientations de la Cnaf (1)

Orientations stratégiques petite enfance

1 - Développer et optimiser l'offre d'accueil du jeune enfant, avec une attention particulière aux territoires prioritaires et à la complémentarité des différents modes d'accueil

2 - Faciliter l'accès des familles en situation de fragilité aux services d'accueil de la petite enfance

3 - Améliorer l'efficacité de l'offre d'accueil du jeune enfant

Objectifs opérationnels petite enfance

11 - Soutenir le développement de l'offre d'accueil individuel et collectif

12 - Améliorer l'information et la place des parents dans l'offre d'accueil

13 - Réduire les inégalités territoriales

21 - Adapter l'offre aux besoins des familles en situation de fragilité socio-économique (isolement, monoparentalité, précarité financière, parcours d'insertion, parents mineurs)

22 - Adapter l'offre aux besoins des familles en situation de fragilité liée au handicap ou à la maladie de l'enfant

23 - Informer et accompagner les familles en situation de fragilité

31 - Faciliter la prise de décision des élus

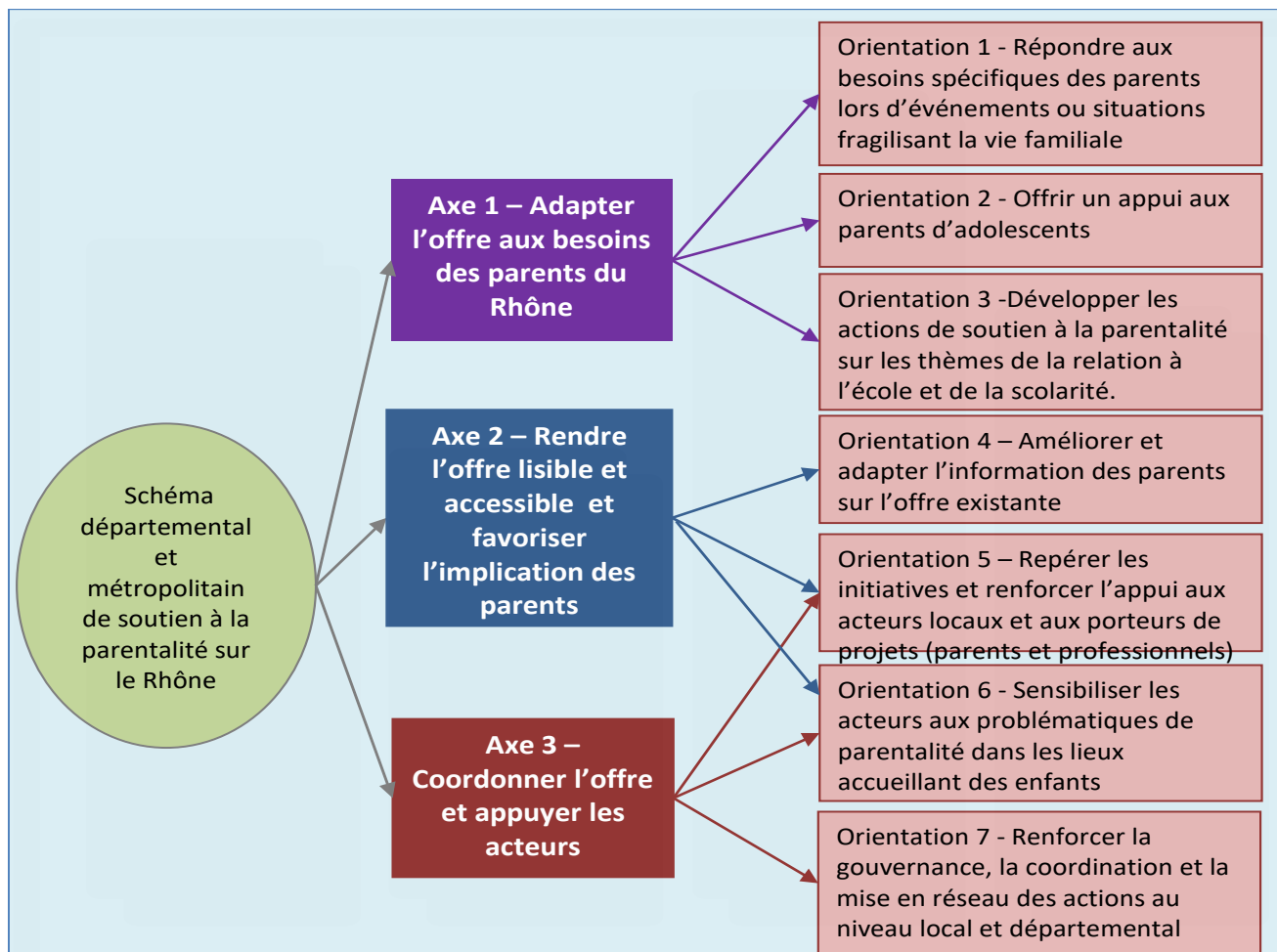
32 – Accompagner les gestionnaires pour améliorer la gestion (fréquentation, maîtrise des coûts des équipements) et les conditions d'accueil

33 - Développer la qualité de l'accueil des jeunes enfants et l'innovation



Le schéma des services aux familles

- Des objectifs qui s'inscrivent dans les orientations Cnaf (2)...



Le schéma des services aux familles

- ... déclinées au niveau de l'ensemble du département (Conseil Départemental et Métropole) ...

111 : Promouvoir l'accueil individuel

Soutien initiatives locales contre le chômage des Ass Mat – Caf 24 000 €
Journée thématique sur la formation des Ass Mat

121 : Ass Mat et Parents

Etude sur les freins au recours et Plan de promotion 2018
Mutualisation des annuaires Caf et PMI des Ass Mat sur monenfant.fr

131 : Crèches et QPV

Test renforcement du personnel – 227 000 €

212 : Accessibilité financière
Enquête tarification des Micro-crèches

221 : Crèches et Handicap

Test renforcement de personnel – Caf 346 000 € - Métropole 160 000 €

311 : Conseil aux élus

Diffusion de retours d'expérience thématiques:
°Délégation Service Public
°Ram itinérant
°Crèches familiales

321 : Conseil aux gestionnaires

Enquête sur les locaux freinant l'activité
Bulletins d'information (Chiffres Clés Ass Mat/crèches, aide à la fréquentation)

331 : Innovation et qualité

Soutien initiatives locales dév. durable – Caf 22000 €
Journée Caf-ARS-Métropole



Le schéma des services aux familles

- ... ou localement au plus proche des besoins des territoires (communes et EPCI)



111 : Promouvoir l'accueil individuel

Charte de qualité des Mam
Caf-Département-MSA

112 : Accompagnement création de crèches

Mise en place de groupes
d'appui technique partenariaux

211 : Insertion

Crèche VIP – *Caf* 27 000 €
Plate forme UFCS
CEJ Métro – 5840 € + 10 000 €

231 : Information des publics fragiles
Expérimentation salle
d'attente Pmi - *Cej Métro* – 4000 €

233 : Publics fragiles/Ass Mat
Expérimentation aide aux Ram
en QPV – *CEJ Métro* 11 200 €

311 : Conseil aux élus

Etude INSEE-Caf- Conseil départemental sur les
flux pendulaires – *CEJ Département* 5 000 €
Observatoire métropolitain petite enfance

331 : Innovation et qualité

Crèches & Eveil culturel
CEJ Métro + *FPT* : 4000 + 44 000 €
Formation continue des animatrices
de Ram – *CEJ Département* 5 000 €

Le schéma des services aux familles

- Un exemple du principe de subsidiarité: le guide pratique à l'usage des acteurs de la parentalité.



PARTAGER AVEC SON ENFANT

VOUS AVEZ ENVIE DE PARTICIPER À DES ACTIVITÉS D'ÉVEIL ET DE SOCIALISATION AVEC VOTRE ENFANT

Il est naturel de vouloir partager des moments privilégiés avec son enfant, tout en lui offrant la possibilité de s'éveiller et d'apprendre la vie en société. Vous pouvez participer à des activités avec lui et d'autres enfants, vous pouvez rencontrer d'autres parents avec qui nouer des liens ou échanger sur la parentalité.



VOTRE SITUATION ACTUELLE

- ☐ Vous avez envie de partager des activités avec votre enfant ?
- ☐ Vous souhaitez que votre enfant rencontre d'autres enfants ?
- ☐ Vous avez envie de rencontrer d'autres parents pour échanger ou vous sentir moins isolé(e) ?
- ☐ Votre enfant n'étant pas gardé, vous désirez qu'il découvre la vie en collectivité avant son entrée à l'école ?
- ☐ Autres :



LES SOLUTIONS À VOTRE DISPOSITION

Plusieurs dispositifs existent pour répondre à votre besoin. Des équipes de professionnels sont à votre écoute pour vous renseigner.

☐ Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)

Ce lieu de rencontre accueille les jeunes enfants dans un espace de jeu libre, accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent. Il est également un espace de parole qui permet d'échanger et de rencontrer d'autres parents.

☐ L'Espace d'Accueil Enfants-Parents

Il propose des activités à partager entre les enfants et leurs parents.

☐ La Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Elle met en place des actions spécifiques pour les familles et les enfants dans les Maisons Du Rhône (MDR) et les Maisons De la Métropole (MDM) : animations de salle d'attente, temps commun parents-enfants, atelier massage bébé...

☐ Actions collectives d'accompagnement à la parentalité

- La PMI propose ce type d'actions dans les MDR et MDM.
- Les associations familiales proposent des actions d'accompagnement à la parentalité. Vous pouvez en savoir plus sur le site : udaf69.fr -> rubrique Associations/ Associations membres.
- Les Relais d'Assistants Maternels (RAM/RAMM) organisent des ateliers auxquels les parents peuvent participer.
- L'Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels (ACEPP Rhône) met en place des actions très intéressantes pour les parents dont les enfants sont pris en charge par la protection de l'enfance.

☐ Actions financées dans le cadre du Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP)

Il s'agit, à titre d'exemples, de groupes de parole de parents, de cafés des parents... Vous pouvez en savoir plus sur le site : www.mon-enfant.fr/actions-locales/liste-actions-locales/Rhone



CONTACTS

Espace d'Accueil Enfants-Parents www.mon-enfant.fr/web/guest/lieu-e-accueil-enfants-parents

LAEP www.mon-enfant.fr/actions-locales/liste-actions-locales/Rhone

MDM www.grandlyon.com/pmi / www.grandlyon.com/services/les-maisons-du-rhone

MDR www.rhone.fr

Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) du Rhône et de la Métropole de Lyon udaf69.fr

Le guide pratique à l'usage des acteurs de la parentalité comprend :

- Un guide pratique présentant les dispositifs départementaux de soutien à la parentalité.
- Une série de 11 fiches avec une entrée situationnelle élaborée à partir des besoins des familles.
- Une fiche type mise à disposition des communes volontaires pour communiquer localement sur les actions parentalité existantes sur leur territoire.

Schéma Départemental et Métropolitain d'Animation de la Vie Sociale

Département Animation Vie Sociale de la Caf du Rhône

2017/21

Faire vivre
l'animation
de la vie sociale



Développer
la capacité d'agir

Mobiliser
les habitants



Schéma départemental et métropolitain d'Animation de la Vie Sociale

Dans le cadre de la LC 2012-13 du 20 juin 2012, les Caf établiront un schéma directeur de l'animation de la vie sociale et mobiliseront les partenaires du secteur [...] dans le cadre d'instances et d'accords-cadres. Dans un objectif de cohérence avec les besoins sociaux, la politique d'animation de la vie sociale doit être appréhendée dans une vision globale du territoire départemental.

Une démarche partagée

- Fédération des Centres Sociaux du Rhône
- Un panel de centres sociaux et espaces de vie sociale
- Interlocuteurs techniques et élus de la Métropole de Lyon
- Interlocuteurs techniques du Département et de collectivités territoriales
- Représentants des services de l'État
- Mutualité Sociale Agricole
- CARSAT

Ce groupe a été accompagné par des personnes ressources internes à l'Action Sociale de la Caf du Rhône.

Un comité de travail restreint et opérationnel, impliquant des acteurs des différentes parties, accompagnera la mise en œuvre du schéma départemental et métropolitain de l'animation de la vie sociale



Un diagnostic commun

La Métropole de Lyon et le Département sont caractérisés par :

- Une augmentation significative du nombre de leurs habitants
- Le développement de services notamment en direction des enfants et des jeunes
- Des familles isolées, sans réseau familial ou social de proximité du fait de leur arrivée récente

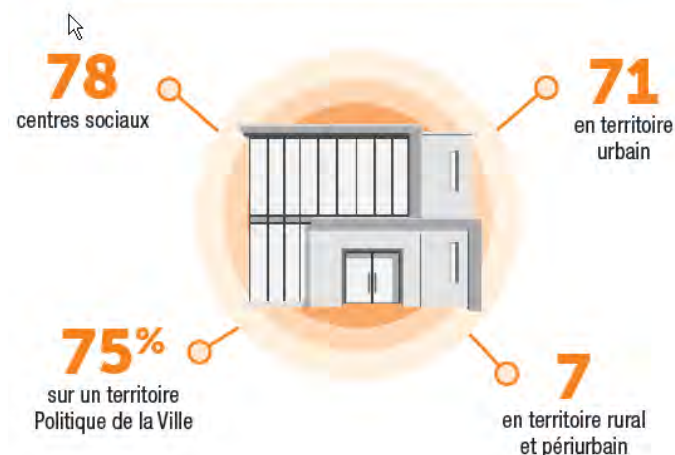


Gestion des centres sociaux du Rhône

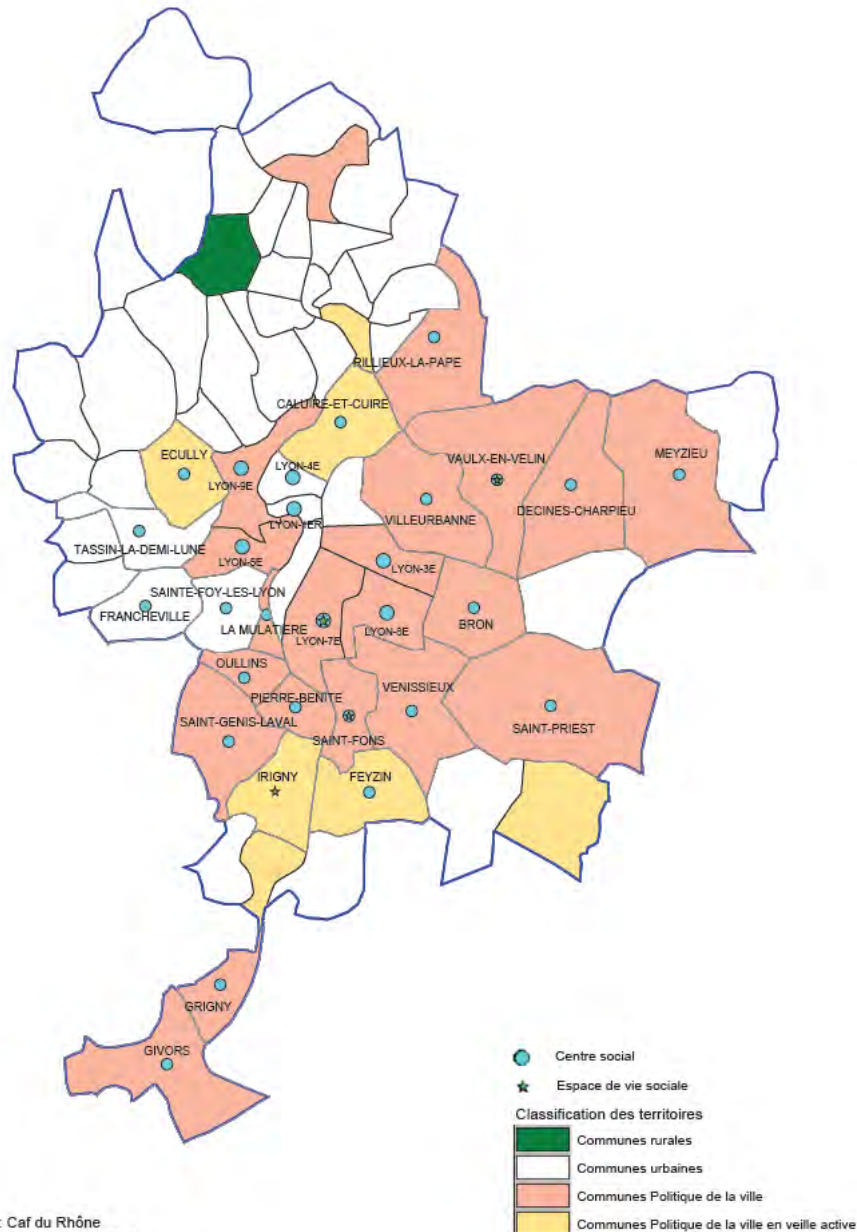
Chiffres 2015



Implantation des centres sociaux du Rhône



Structures d'animation de la vie sociale sur la Métropole de Lyon



Un maillage étroit avec la Métropole de Lyon



59 communes

538 km²

1 281 971 habitants

Président : D. Kimelfeld

- **65 centres sociaux**
- **1 560 000 € : Participation de la Métropole dans les budgets des centres sociaux**
- **Participation des maisons de la Métropole** aux diagnostics sociaux, aux débats d'enjeux et accompagnement des centres sociaux dans leur projet
- Participation de la Caf au groupe technique de l'observatoire de la cohésion sociale et territoriale initié par l'agence d'urbanisme de la **Métropole de Lyon**

Merci de votre attention

